RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Chef / Cheffe d'exploitation des remontées mécaniques

Le chef ou la cheffe d'exploitation des remontées mécaniques a la responsabilité d'acheminer les clients et les clientes sur les domaines skiables. Il ou elle coordonne les opérations de mise en fonction, de conduite et de surveillance des téléskis ou des téléphériques.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 5**

Salaire débutant : **3000 €**

Statuts : **Saisonnier, Statut salarié**

Synonymes : Directeur / directrice d'exploitation des remontées mécaniques

Secteur professionnel : Maintenance

Centres d'intérêt : J'aime diriger, J'aime organiser, planifier



© Jean-Marie Guyon/iStock.com

Le métier

Coordonner le travail

Dans les stations de ski, le chef ou la cheffe d'exploitation des remontées mécaniques supervise l'exploitation de l'ensemble des remontées mécaniques : téléskis, télésièges, télécabines, etc. Il ou elle affecte à chaque appareil le personnel d'exploitation nécessaire et coordonne le travail des mécaniciens ou des mécaniciennes et des électriciens ou des électriciennes pour les opérations de maintenance et de réparation, ainsi que pour l'installation de nouveaux équipements.

Responsable aussi du budget (salaires, charges d'investissement et de fonctionnement) de son service, il ou elle supervise les plannings tout en organisant le recrutement du personnel d'exploitation, en mettant en place un plan de formation, en collaboration avec le directeur ou la directrice de site.

Assurer la sécurité

Le chef ou la cheffe d'exploitation se charge de l'application du Pida (plan d'intervention pour le déclenchement des avalanches) et contrôle la fermeture des appareils au public pendant ces opérations. En cas de défaillance d'une installation, il ou elle évacue les passagers ou les passagères et affecte les moyens humains et matériels nécessaires.

S'informer sur la législation

Dans le cadre d'une législation contraignante, il ou elle est en veille sur les nouveaux équipements, participe aux salons et aux démonstrations organisés par les constructeurs et propose d'effectuer la modernisation ou l'acquisition de matériels.

Compétences requises

Savoir manager...

Le chef ou la cheffe d'exploitation des remontées mécaniques sait diriger une équipe. Il ou elle évalue d'abord les besoins en personnel, les compétences nécessaires, et effectue les entretiens d'embauche éventuels. Pour gérer le personnel, sens de l'organisation et aptitude au commandement sont de rigueur tout en veillant à communiquer régulièrement avec les collaborateurs ou les collaboratrices et être à leur écoute.

...et suivre un chantier

Hors saison hivernale, le chef ou la cheffe d'exploitation des remontées mécaniques participe aux études et aux travaux sur les remontées mécaniques neuves, en liaison avec son ou sa responsable. Il ou elle gère les aspects techniques, administratifs et humains relatifs à ces chantiers d'installation des nouveaux équipements, ainsi qu'aux chantiers de révision des équipements existants. Il ou elle documente la traçabilité des interventions grâce à la gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO).

Avec un savoir technique

Son activité nécessite aussi des compétences techniques dans les domaines variés (mécanique, électricité, électronique...). Même si ces compétences ne sont pas utilisées au quotidien par le chef ou la cheffe d'exploitation, elles lui permettent de comprendre les difficultés rapportées par les équipes techniques. La maîtrise de l'informatique et des logiciels de gestion est incontournable, un bon niveau en anglais également. Et, bien sûr, savoir skier est obligatoire en montagne !

Où l'exercer ?

Toujours joignable

Le chef ou la cheffe d'exploitation des remontées mécaniques travaille pour le compte de sociétés d'exploitation de remontées mécaniques. Il ou elle reste constamment dans la zone des installations se trouvant sous sa responsabilité, un périmètre plus ou moins étendu selon la taille de la station. Il ou elle est en contact avec son personnel et reste joignable à tout moment de la journée en assurant en même temps l'interface avec la clientèle (contrôles, fraudes, plaintes).

Dans des conditions parfois difficiles

Ce métier s'exerce en station de montagne, avec des conditions naturelles parfois difficiles. En cas d'incident sur une installation, le travail peut se prolonger dans la nuit afin que la piste puisse être rouverte le lendemain. Et il faut être sur place quel que soit le temps (froid, neige, brouillard...).

Statut de saisonnier ou de salarié à l'année

La période hivernale correspond à la plus forte activité de l'année, avec l'ouverture des stations, 7 jours/7, durant 4 mois. Le chef ou la cheffe d'exploitation travaille souvent les week-ends et les jours fériés, car les stations ne désemplissent pas. Emploi saisonnier dans les stations de ski de taille moyenne, il devient très souvent emploi permanent dans les grandes stations.

Les études

Après le bac

2 ans pour préparer le BTS électrotechnique ; maintenance des systèmes, option A systèmes de production. 3 ans pour le BUT génie mécanique et productique. 5 ans pour un master ou un diplôme d'ingénieur spécialisé en génie mécanique, souvent exigé par les grandes stations.

bac + 5

→ Diplôme d'ingénieur de l'École nationale d'ingénieurs de Tarbes de l'Université de technologie de Tarbes

→ Diplôme d'ingénieur du CNAM spécialité énergétique en partenariat avec l'ITII Normandie

→ Master mention génie mécanique

Emploi et secteur

En domaine skiable...

Ce professionnel ou cette professionnelle est le plus souvent employé ou employée par le service d'exploitation des remontées mécaniques au sein d'une station de ski. La grande majorité des installations fait partie du paysage des domaines skiables (Alpes du Nord, Alpes du Sud, Pyrénées, Massif central, Vosges, Jura).

...mais pas uniquement

Le chef ou la cheffe d'exploitation des remontées mécaniques peut aussi exercer son métier en milieu urbain, dans les villes dont le dénivelé justifie l'utilisation de télécabines, de funiculaires, etc. Il ou elle peut également être salarié ou salariée sur de grands sites industriels (transport par câbles des matériaux) ou touristiques (en parcs de loisirs, par exemple).

Promotion et évolution

Il est rare de débuter directement en tant que chef ou cheffe d'exploitation des remontées mécaniques. L'accès au métier se fait souvent par promotion interne, après avoir occupé d'autres fonctions dans l'entreprise, comme responsable de service exploitation et maintenance ou adjoint ou adjointe du directeur ou de la directrice d'exploitation. Après plusieurs années d'expérience, il est possible de diriger un site.

Secteur

Maintenance

Salaire du débutant *

Entre 3000 et 2500 euros brut par mois, variable en fonction des responsabilités et de la taille de la station. Travail souvent saisonnier dans les petites stations. .

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

Site de la Chambre professionnelle des opérateurs de domaines skiables : rubrique " Les métiers et les hommes ", offres d'emploi en montagne.

Centres d'intérêt

J'aime diriger →

J'aime organiser, planifier →

Autres métiers à découvrir

Technicien de maintenance en infrastructure aéroportuaire

Technicien de maintenance industrielle

Ingénieur de maintenance industrielle

Ingénieur en automatisme

Technicien en automatisme